

fait connaître l'esprit philosophique aussi bien que littéraire de l'auteur. Chaque point d'histoire est accompagné de réflexions qui touchent le cœur et éveillent l'esprit du lecteur.

Le sénateur Poirier était Acadien de naissance, et nul autre Acadien n'a aimé sa race plus que lui; pas un n'a regretté plus que lui les persécutions auxquelles ont été soumis ses ancêtres sur cette terre d'Amérique. Malgré cela, il n'y a pas au Canada, et même dans le Royaume-Uni, un plus sincère admirateur du haut et noble idéal britannique des deux derniers siècles. Et c'est sur ce fait que je tiens à attirer l'attention de tout le Canada. Il fut un vrai Acadien, et aussi un vrai Canadien britannique. Il le prouve d'ailleurs dans son Histoire du Père Lefebvre. Après avoir décrit la situation du petit nombre d'Acadiens qui restaient en 1767, dépouillés de leurs biens et de leurs logis, il dit, à la page 81: "Mais tirez le rideau sur ce tableau de grande pitié."

Il avait tout pardonné. "Mon dessein", dit-il en rappelant les événements de 1755, "n'est nullement d'évoquer les souvenirs révoltants qui marquent notre disparition d'au milieu des peuples et encore moins de réveiller à l'endroit de nos persécuteurs d'alors, des sentiments de malveillance." Malgré tout, la race acadienne a conservé sa religion et sa foi. Puis il continue: "M. Edouard Richard a prouvé que la déportation acadienne et le dépouillement des Acadiens se sont faits sans l'assentiment du cabinet britannique, que c'est l'œuvre personnelle des gouverneurs d'Halifax et de leurs cupides créatures. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi", ajoute-t-il, et que nous puissions sans amertume tourner nos regards vers l'auguste couronne qui nous régit."

C'est cet idéal britannique que je tiens à rappeler comme une de ses grandes qualités. Il tenait en tout temps à le faire connaître, non seulement à ses compatriotes, mais également à toute la population anglaise, aux hommes d'Etat et au Roi de la Grande-Bretagne.

C'est dans ce but, c'est pour exalter l'esprit actuel de la race acadienne, qu'il entreprit, en 1915, de faire mettre un nom acadien sur la liste des titrés honoraires de Sa Majesté le Roi, dans la personne du juge Pierre-A. Landry, du Nouveau-Brunswick, qui avait consacré sa vie à l'avancement de la race acadienne, un juriste de grande distinction et dont les jugements font encore autorité dans les cours de justice du Nouveau-Brunswick.

Il avait accompli cette tâche, mais je n'en savais rien. Un jour, je le rencontre, et il me dit: "Tout est réglé pour la nomination

L'hon. M. TURGEON.

du juge Landry au titre de Sir Pierre Landry; mais Sir Robert Borden aimerait à avoir aussi votre requête, de manière que la demande à Sa Majesté vienne de la part des deux partis politiques."—"Certainement, à l'instant", répondis-je. Sir Robert Borden me reçut avec son noble sourire, et j'ai ajouté ma signature à celle de Pascal Poirier. Tout était réglé, en effet. Trois semaines plus tard, le juge Landry recevait son titre de "Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges".

Avec tous ses mérites, le sénateur Poirier était aussi d'un cœur généreux envers tous. Il était conservateur, reconnaissant à Sir John Macdonald et au sénateur John Costigan qui, en parfait accord, l'avaient appelé au Sénat à un tout jeune âge. Mais l'esprit de parti ne le dominait pas. Il devint aussi un grand admirateur et ami de Sir Wilfrid Laurier, qui lui vouait son estime avec une grande générosité.

Le 15 février dernier, jour anniversaire de sa naissance, j'allai lui rendre visite à sa chambre, voisine de la mienne, et lui souhaiter encore bien des années à faire du bien.

"Eh bien! Turgeon", me dit-il, "dans toute notre vie nous n'avons jamais échangé une parole acerbe."—"Certainement, jamais!" répondis-je.

J'espérais bien le voir à mes côtés durant bien des années encore, et au moins pour terminer son demi-siècle dans cette honorable chambre du Sénat canadien. Mais le décret de la Providence est irrévocable!

Pascal Poirier est mort! Il est regretté de tous ses amis, de chacun de ses collègues de cette honorable Chambre, j'en suis certain.

Oui, Pascal Poirier est mort. Mais sa mémoire restera chérie et honorée dans l'histoire, durant bien des siècles et par beaucoup de générations à venir.

DISCOURS DU TRONE

ADRESSE EN REPOSE

Le Sénat passe à l'étude du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

L'honorable HORATIO-C. HOCKEN se lève pour proposer qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, afin de lui offrir l'expression de la gratitude de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il lui a plu de prononcer devant les deux Chambres du Parlement.

Il dit: Honorables sénateurs, l'horizon s'éclaircit à mesure que passent les semaines et les mois. Je considère par conséquent que ne peut pas être mise en doute l'exactitude de la